



Documents importants

École Saint-Charles



2022-2023

INFORMATIONS À CONSERVER

<u>Horaire de l'école Saint-Charles :</u>	Entrée des élèves	7 h 50 (am)	et	12 h 40 (pm)
	Début des cours	7 h 55 (am)	et	12 h 45 (pm)
	Fin des classes	11 h 15 (am)	et	15 h 05 (pm)



Secrétariat : Secrétaire : Chantal Dubuc,
418-268-8359 **poste 1** ou epgr@csssportneuf.gouv.qc.ca
Heures d'ouverture 8h00 à 11h30 et 12h30 à 14h45

Service de garde: Responsable : Karine Tessier 418-268-8359, **poste 2** ou ktessier@csssportneuf.gouv.qc.ca

Vous pouvez joindre M^{me} Karine pour le suivi à votre compte, le suivi d'un manquement d'un élève, pour une modification de fréquentation ou pour toutes autres informations.

Pour signaler **un changement au service de garde**, composer le 418 418-268-8359, **poste 2**.

Sur le site internet de l'école, vous retrouvez toutes les règles de fonctionnement du Service de garde adoptées par le conseil d'établissement.

Absence d'un élève : Vous devez communiquer toute absence au 418 268-8359 **poste 1** ou par courriel epgr@csssportneuf.gouv.qc.ca

Départ hâtif d'un élève : **Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale en tout temps.**
Si un élève doit quitter en cours de journée, s.v.p., aviser le secrétariat et le service de garde. **Vous devez vous présenter à la porte de côté, sonner et la secrétaire vous répondra.**

Retard d'un élève : Vous devez communiquer avec le secrétariat si votre enfant est en retard (matin et/ou midi). Il devra **se présenter au secrétariat** pour aviser de son arrivée avant de se diriger en classe.

Arrivée de l'élève : Les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde doivent arriver à partir de **7 h 50 le matin ou 12 h 40 le midi**. Afin d'assurer la sécurité des élèves, nous vous demandons de respecter ces heures. Pour les marcheurs, veuillez circuler par la rue et non par le stationnement (voir le plan).

Direction : **Nathalie Morin, 418-268-8359 poste 2061**

Membres du personnel : Pour joindre un membre du personnel par téléphone, vous devez laisser un message au secrétariat.

Stationnement : Aucune circulation automobile n'est permise dans le stationnement à l'avant de l'école pendant les heures d'arrivée et de sortie des élèves (7h50 à 7h55, 11h15 à 11h20, 12h40 à 12h45 et 15h05 à 15h10). Si vous venez reconduire votre enfant en voiture, vous devez utiliser le stationnement du centre des Roches. Veuillez vous référer au plan pour le sens de la circulation.

Informations à conserver (suite)

Transport :

Utiliser l'application Trouver mon autobus sur le site du Centre de Services pour obtenir des informations sur le parcours et l'horaire de votre enfant.

Téléphone: 418 285-5002

Courriel: transport@cssportneuf.gouv.qc.ca



Facebook :

L'école Saint-Charles de Grondines a une page Facebook pour partager des photos et des vidéos des différentes activités qui ont lieu à l'école et pour vous informer. Seuls les parents des élèves peuvent être membres de notre groupe.

<https://www.facebook.com/groups/617340498699432>

Site internet de l'école : <https://cssportneuf.gouv.qc.ca/ecoles/phare-et-saint-charles-de-grondines/>

COVID :

Vous vous questionnez sur l'isolement en lien avec la COVID? Référez-vous à ce lien : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/quand-faut-il-sisoler>

Règlements d'école :

1. J'utilise un langage et des gestes respectueux.
2. Je marche dans mes déplacements.
3. Je prends soin des lieux et du matériel.
4. Je laisse les jeux, jouets et appareils électroniques à la maison.

Dîner à l'école :

La politique de la saine alimentation s'applique aux dîners pris en classe, sauf les jours de fête. Les enseignants vous informeront à ce sujet.

Jouets à l'école :

Les enfants ne sont pas autorisés à apporter des jouets à l'école sauf lorsqu'ils ont la permission de leur enseignant.

SCP :

L'école utilise une approche axée sur le soutien aux comportements positifs. Vous trouverez la description de notre démarche concertée dans les pages suivantes.

Merci de votre précieuse collaboration!

L'équipe du personnel de l'école Saint-Charles de Grondines



Fiche explicative du Soutien au Comportement Positif (SCP)



À l'intention des parents

Les membres du personnel de l'école du Phare et St-Charles-de-Grondines reconnaissent qu'il est important d'enseigner tout en renforçant activement les comportements appropriés et positifs chez tous les élèves. Notre école a décidé de mettre en œuvre le **Soutien au Comportement Positif (SCP)** dès cette année.


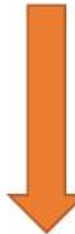

<p>Les 3 valeurs préconisées dans nos écoles sont :</p> <p>Le Respect Le Sens de l'effort L'autonomie</p>	<p>Un élève qui fait preuve d'une de ces 3 valeurs peut recevoir un coyote/dragon. Les enseignants ne peuvent jamais retirer un coyote/dragon à un élève. Si votre enfant ne reçoit pas de coyote/dragon, cela ne veut pas dire qu'il ne fait pas ce qu'on attend de lui. Nous essayons d'en remettre de façon équitable.</p>
<p>Le renforcement se fait surtout de façon verbale afin de favoriser le comportement positif chez tous les élèves.</p>	<p>Bien qu'on renforce les bons comportements, les comportements inadéquats sont gérés comme un écart de conduite. L'information sera transmise aux parents par l'entremise de billets (manquement ou billet d'information).</p>
<p>Visuel et gestion en classe des « Coyotes » ou des « Dragons »</p>	<p>Chaque enseignant place les « Coyotes » ou « Dragons » reçus sur le tableau SCP qui se trouve dans leur propre classe. Lorsqu'un élève accumule 3 « Coyotes » ou « Dragons », il a droit à un privilège.</p>

Chaque classe possède un tableau pour compiler les efforts de la classe. Plus la classe fournit des efforts et adopte de bons comportements, plus l'enseignant y ajoute des « Coyotes » ou des « Dragons » et des points. Si un élève obtient un « Coyote » ou un « Dragon », il contribue automatiquement aux efforts du groupe. Le groupe aura droit à une récompense-classe quand l'objectif sera atteint. L'accumulation des points et les objectifs atteints représentent les bons comportements de toute la classe. Ensuite, lorsque l'objectif est atteint dans une classe, il y a une barre ajoutée au thermomètre de l'école. Lorsque le thermomètre sera complet, il y aura une récompense impliquant toute l'école.

Merci de votre précieuse collaboration!

Le comité SCP !

Plan des déplacements pour l'arrivée et le départ des enfants

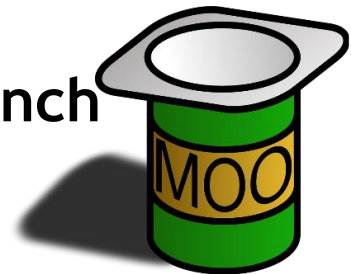
-  Chemin emprunté par les cyclistes et les marcheurs.
-  Chemin emprunté par les élèves qui prennent l'autobus.
-  Chemin emprunté par les véhicules.





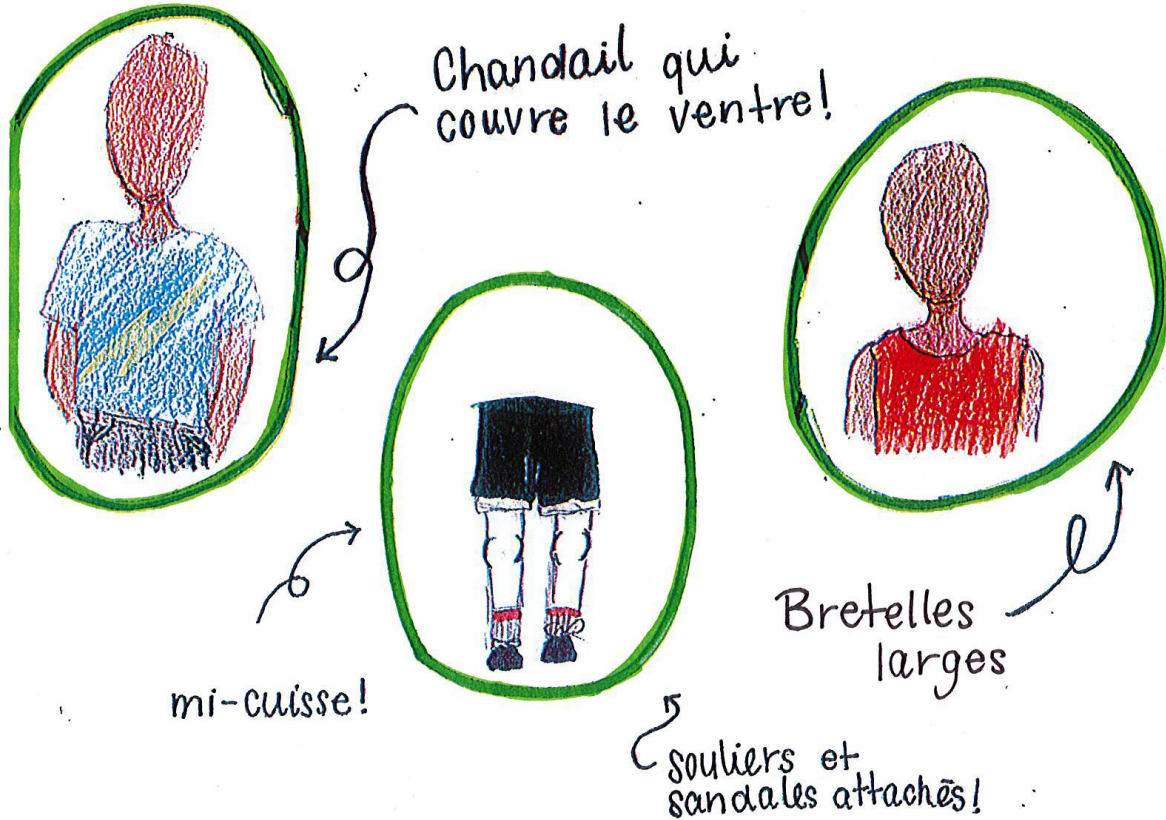
POLITIQUE ALIMENTAIRE 2022-2023

Collations et boîtes à lunch



Recommandés	Interdits
☺ Fruits	☹ Noix
☺ Légumes	☹ Arachides
☺ Yogourts	☹ Amandes
☺ Fromages	☹ Sucreries
☺ Fruits déshydratés	☹ Croustilles
☺ Jus de fruits non sucrés	☹ Boissons gazeuses

Code vestimentaire





Juillet 2022						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

Août 2022						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre 2022						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre 2022						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

Novembre 2022						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre 2022						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Janvier 2023						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février 2023						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				





Mars 2023						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24	25	26	27	28	29

Mai 2023						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin 2023						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

LÉGENDE

-  Congé pour tout le personnel
-  Congé pour les élèves et le personnel enseignant
-  Journée pédagogique
-  Journée pédagogique flottante

Début des cours pour les élèves : 30 août 2022
 Fin des cours pour les élèves : 22 juin 2023

Si les écoles devaient être fermées pour cas de force majeure, les journées pédagogiques à cette fin seraient annulées dans l'ordre suivant: 28 avril, 12 mai et 5 mai.